

Programme

ECHAFAUDAGE FIXE - MONTAGE, DEMONTAGE, UTILISATION, RECEPTION ET VERIFICATION

Durée : 21 heures soit 3 jours

Nombre de participants : 2 à 10

Lieu : Dans vos locaux ou en Inter-Entreprise

Délai moyen d'accessibilité à la formation : 1 mois

Formateurs : Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

Pré requis :

- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur, sans restriction au port de charges.
- Posséder une maîtrise de la langue française (parlé, lu, écrit)
- Avoir des connaissances en lecture de plan de montage

Public :

Toute personne âgée de 18 ans et plus, devant réaliser le montage, le démontage, l'utilisation, la réception et la vérification d'échafaudages fixes.

Objectifs :

Aptitudes visées : Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur, des collaborateurs à l'utilisation des échafaudages de pied en sécurité selon recommandation R408.

Compétences visées :

Durant la formation les stagiaires apprendront à :

- Connaître les dangers et les risques liés aux travaux en hauteur
- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Savoir monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Être capable de réaliser les vérifications journalières, et compléter les fiches de contrôle
- Savoir utiliser un échafaudage en sécurité.

Moyens et méthodes pédagogiques, modalités de suivi de l'exécution

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.
- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board).

Contenu pédagogique :

Partie théorique :

- Responsabilité civile et pénale : Adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à réaliser,
- Plan de prévention et PPSPS sur les risques
- Les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur sur un chantier.
- Statistiques des accidents
- Analyses des risques
- Conformité des échafaudages
- Classes d'échafaudages
- Critères de choix de matériels
- Les techniques de montage
- Échafaudages classiques
- Échafaudage à montage en sécurité
- EPI : Vérifications et utilisation

Partie pratique :

- Connaître les modalités de la réception
- Contrôle du matériel avant montage ; Connaître et contrôler les éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis.
- Montage d'un échafaudage avec notice de montage
- Mise en pratique des règles de sécurité (balisage, hauteur règlementaire, normes de charge et effort des échafaudages...)
- Analyse critique d'autres installations sur site
- Analyse et exploitation d'un rapport de vérification d'échafaudage
- Établissement d'une check-list de vérification appropriée
- Vérification des consignes et affichages

Documents remis à la fin du stage (sous réserve de réussite)

- Livret pédagogique

Administratif :

- Il sera délivré une attestation de fin de formation
- Durée de validité 5 ans

Base réglementaire :

Texte de Loi : art R4323-69 créée par décret n°2008-244 du 7 mars 2008, art V.R4323-3 : la formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. Confère la recommandation R408 annexe 3 référentiels de compétences du responsable du montage ou du monteur d'échafaudage.

Conditions de réussite

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec le centre de formation ALSA PREVENTION afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et la mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)